



# Fédération Francophone Belge de Natation

ASBL

Associée à la FRBN

N° : 417.958.251

Association Sans But Lucratif

## Cotisations 2023-2024

Les montants des cotisations sont soumis à l'indexation (Indice de départ 30/11/2016).

Les montants des cotisations sont d'application du 1<sup>er</sup> septembre 2023 et au 31 août 2024.

<b>GENERALITES</b>	
<b>Cotisation annuelle des membres effectifs (cercles)</b>	
- cotisations tout cercle	<b>635,24€</b>
<b>Cotisations annuelles des membres adhérents (membres).</b>	
-.Cotisation Licence Sportif Compétiteur	<b>32,27€</b>
-.Cotisation Licence Sportif	<b>4,43€</b>
-cotisation Licence Non-sportif	<b>4,43€</b>

Assurance non comprise

## Amendes et sanctions administratives 2023-2024.

Les montants sont soumis à l'indexation (Indice de départ 30/11/2016).

Les montants sont d'application du 1<sup>er</sup> septembre 2023 au 31 août 2024.

<b>Représentation aux Assemblées Générales</b>	
-Absence de délégué aux A.G. de la FFBN.	<b>313,66€</b>
- Absence de délégué aux A.G. des Districts	<b>250,90€</b>
<b>Retard de paiement.</b>	
<u>Dette à l'égard de la FFBN et des Districts</u> Retard d paiement	<b>1,25% mensuel après échéance + 18,81€ de frais administratifs</b>
<u>Dettes à l'égard des organes fédéraux</u> Plus de 6 mois après échéance Depuis plus d'un an	<b>Suspension jusqu'à remboursement Exclusion par l'A.G. de la FFBN</b>
<b>Statuts et règlements.</b>	
-.Non utilisation de documents officiels	<b>99,29€</b>
-. Réponse ou renvoi d'un document hors délais	<b>125,43€</b>
-. Absence ou retard d'envoi de la liste des membres du cercle	<b>125,43€</b>
-. Membre licencié sportif compétiteur non en ordre de certificat médical	<b>37,63€ après rappel Suspension d'activités sportives jusqu'à mise en ordre.</b>
-. Absence de réponse <u>1<sup>er</sup> rappel</u>	<b>94,07€</b>
-. Absence de réponse <u>2<sup>ème</sup> rappel</u>	<b>188,17€€</b>
-. Absence de réponse au <u>3<sup>ème</sup> rappel</u>	<b>313,62€</b>
-. Cercle non en ordre vis-à-vis des statuts et R.O.I de la FFBN	<b>313,62€</b>
-. Non-respect flagrant des statuts et des règlements de la FFBN <u>1<sup>ère</sup> infraction</u>	<b>627,27€€</b>
-. Inscription d'un « Licencié Sportif Compétiteur » non en ordre de certificat médical	<b>31,35€</b>
-. Inscription de sportifs non « Licencié sportif compétiteur »	<b>62,72€/nageur/compétition</b>



# Fédération Francophone Belge de Natation

ASBL

Associée à la FRBN

N° : 417.958.251

Association Sans But Lucratif

aux compétitions	
- Demande d'homologation d'un record FFBN hors-délais	<b>62,72€</b>
- Demande d'homologation d'un record de district hors-délais	<b>62,72€</b>
- Double inscription (CF : point 2.7.4 du Règlement sportif)	<b>62,72€/nageur</b>
- Non-respect flagrant des statuts et des règlements de la FFBN <i>récidive</i>	<b>Suspension limitée à l'A.G. de la FFBN suivante</b>
- Ne pas avoir dix membres licenciés	<b>Suspension jusqu'à l'affiliation de 10 membres licenciés</b>